



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut » : une campagne de sensibilisation pour un usage raisonné des antibiotiques en élevage et chez les animaux de compagnie

18 novembre 2020

A l'occasion de la Journée européenne d'information sur les antibiotiques (18 novembre 2020) et de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens (18 au 24 novembre), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance une grande campagne de sensibilisation à destination des éleveurs et des propriétaires d'animaux de compagnie.

La lutte contre l'antibiorésistance est en effet un défi majeur et mondial de santé publique. La perte d'efficacité des antibiotiques vis-à-vis de bactéries pathogènes a un impact sur la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes. Ces santés formant un tout, la lutte contre l'antibiorésistance est un défi à relever sous une approche « *One health, Une seule santé* ».

Pour le monde de l'élevage et des animaux de compagnie, la lutte contre l'antibiorésistance se traduit par un objectif : diminuer l'exposition des animaux aux antibiotiques afin de limiter le risque d'apparition de bactéries résistantes et préserver l'efficacité des traitements vétérinaires.

Lancée en 2012 en France dans le cadre du plan Ecoantibio, cette politique a permis de réduire de 45% le volume d'antibiotiques vétérinaires utilisés, toutes filières animales confondues. Plus de 200 projets de recherche ont par ailleurs été financés (développement d'outils pour les professionnels, recherche appliquée, formations, ...). Afin d'inscrire dans la durée ces bons résultats, la mobilisation doit se poursuivre.

C'est la raison pour laquelle la campagne « *Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut* » invite les éleveurs et les propriétaires d'animaux de compagnie à renforcer la prévention des maladies bactériennes via l'amélioration des conditions de vie des animaux, l'adoption de meilleures pratiques d'hygiène et la vaccination des animaux, et ainsi contribuer à limiter le recours aux antibiotiques. Les vétérinaires, par leur rôle de conseil et de prescription, jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de ces objectifs depuis le lancement du plan Ecoantibio.

Cette campagne de communication sera relayée par la presse spécialisée (agricole, vétérinaire...) et les différents acteurs mobilisés sur l'antibiorésistance : cabinets vétérinaires, associations de protection animale, les organisations professionnelles du secteur de l'élevage, partenaires du Plan Ecoantibio...

Plus d'infos sur la campagne et le plan Ecoantibio : agriculture.gouv.fr/eoantibio

Contact presse

Service de presse du ministère
Tel : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis, rue de Varenne
75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Min_Agriculture